



DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
 Nombre de membres présents : **28**
 Nombre de votants : **33**
 Date de convocation : **22/03/2018**

L'an **Deux Mille DIX-HUIT** le 29 Mars, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.René OLIVE, Président.

**OBJET : VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL
ANNEXE EAU POTABLE 2018**

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls des Aspres) -
 TAURINYA, LLOBET (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) -
 LEHOSSINE (Camélas) - CHEREZ (Castelnou) – PUJOL,
 CRUCQ (Fourques) - TOURNE (Llauro) - PUIG (Sainte
 Colombe) - FERRER (Terrats) - OLIVE, GONZALEZ, LAVAIL,
 LEMORT, RUIZ BERNADAC, BOURRAT, RAYNAL, FERRER,
 BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX
 (Tresserre) - ATTARD, ALBERT, COUSSOLLE (Trouillas) -
 PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

P.MAURAN (Montauriol) à R.TOURNE
 C.VILA (Oms) à G.CHINAUD
 R.PEREZ (Thuir) à B.BATALLER-SICRE
 T.VOISIN (Thuir) à S.RAYNAL
 G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Certifié exécutoire

Absent:

A.DOUTRES (Caixas)
 R.NOURY (Saint Jean Lasseille)
 P.BELLEGARDE (Passa)
 N.MON (Thuir)
 P.MAURY (Thuir)

Publié ou Notifié

le

Madame Nadine CRUCQ est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20180329-40-18BP18_AEP-BF

Communauté de Communes des Aspres

Accusé certifié exécutoire

Alésia Nestor Capdellayre - BP11 - 66 301 THUIR Cedex
 Tél: 04.68.53.21.87 / Fax: 04.68.84.67.78

Réception par le préfet: 06/04/2018
 Site: 06/04/2018
 Site: http://www.cc-aspres.fr/

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2018: BUDGET ANNEXE HT EAU POTABLE

Le Président **PRESENTE** à l'Assemblée les inscriptions budgétaires prévisionnelles pour l'exercice 2018 du budget annexe Hors taxe EAU POTABLE de la Communauté de Communes des Aspres

Le Conseil Communautaire,

Où l'exposé de son Président,
Et après délibération,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

VOTE le budget prévisionnel 2018 du Budget Annexe Hors taxe EAU POTABLE tel qu'annexé, s'équilibrant à :

- Section de fonctionnement : 3 248 216,16 € HT
- Section d'investissement : 3 982 366,18 € HT

Ainsi FAIT et DELIBERE à THUIR, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
René OLIVE

